

Marly : un budget « maîtrisé » qui agace

Adopté à l'unanimité moins cinq voix. Mardi soir, le budget primitif de Marly a donc été avalisé. Non sans quelques piques de l'opposition qui, encore et toujours, réclame des comptes.



Thierry Hory, maire de Marly : « Ces chiffres sont le résultat d'une bonne gestion ».



Pascal Surga : « Ne me donnez pas de leçon ! »

Je vais enregistrer mes réponses pour vous les repasser à chaque conseil ! » S'il est un art que Thierry Hory manie fort bien, c'est celui de la réponse du berger à la bergère. Sa façon à lui de clouer le bec à son adversaire. Pascal Surga. Seul à avoir levé le doigt pour remettre en cause « de graves incohérences politiques entre le débat d'orientation budgétaire et le budget primitif », l'opposant est entré dans l'arène en taxant le maire de « menteur ». Une récurrente depuis ces deux-là s'affrontent sur le terrain municipal.

D'un côté, la majorité et sa satisfaction de présenter un budget « maîtrisé dans les règles de l'art ». Un budget équilibré à 11,23 M€, sans toucher à la fiscalité des ménages et avec un niveau d'investissement « soutenu ». Soit 1,15 M€ répartis

entre la réhabilitation du CSC La Louvière (317 000 €), la création de la Maison des associations à Frescaty (120 000 €), la poursuite du plan informatique dans les écoles et les services municipaux ainsi que la mise en place de la téléphonie IP (150 000 €), la mise aux normes accessibilité et autres travaux dans les bâtiments communaux (150 000 €), des travaux de voirie, d'amélioration de l'éclairage public et des cimetières (170 000 €), l'acquisition ou le remplacement de matériel pour les services techniques, la vidéosurveillance et l'armement de la police municipale (170 000 €).

De l'autre côté, une opposition pas con-

vaincue pour un sou. « Vous vous félicitez d'une bonne gestion, moi, j'en fais une autre lecture. Je ne vois pas d'évolution significative dans vos choix, si ce n'est trop d'impôts et pas assez de services rendus aux Mariliens », remarque Brigitte Evard. « Vous déguisez la réalité... Vous vous moquez du monde et des Mariliens ! ».

Pascal Surga à Thierry Hory : « Vous déguisez la réalité »

200 000 €, les 4,93 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement, la non-renégociation des emprunts et la diminution des investissements de 15 %. « Quel dynamisme, alors que nous, n'avons toujours pas le détail du coût de fonctionnement du

Nec ! » ironise-t-il. Pas de quoi ébranler Thierry Hory. « 4,93 %, dans les charges générales d'un budget de 11 M€, ça ne représente que 10 000 € ! Par ailleurs, trouvez-moi des communes sur Metz-Métropole qui renégocient leurs prêts... » Cela dit non sans insister : « Nous avons perdu 700 000 € de dotations de l'État depuis 2014, les nouveaux rythmes scolaires vont nous coûter plus de 200 000 € en 2017 et l'augmentation des différents indices imposés par l'État va attendre plus de 130 000 €. Depuis 2012, on nous a enlevé 1 M€ et, malgré cela, nous arrivons à ne pas toucher aux impôts, et notre endettement est passé de 5,5 M€ à 4,9 M€ en huit ans... »

20/20 ou l'excellente note attribuée à Marly par l'Argus des communes de l'association nationale et indépendante Les Contribuables associés. Décernée en janvier dernier pour l'année 2015, elle place Marly dans le Top 3 des communes mosellanes les plus économes et les mieux gérées de sa strate. « C'est un indicateur, comme un autre, mais, moi, je l'aime bien », s'est félicité Thierry Hory après avoir fait voter un budget primitif « dans les règles de l'art ». Une belle leçon d'autosatisfaction que les opposants n'ont pas forcément partagée.

« La situation est saine, il y a de l'argent alors pourquoi ne pas baisser les impôts ? »

De l'opposant Jean-Paul Blancminier. C'est à qui le maire a répondu : « Avec les présidentielles, on entre dans une période d'incertitudes et on ne sait pas à quelle sauce nous allons être mangés. Alors que nos budgets sont sous pression, il est donc prudent de ne rien faire. Je ne ferme pas la porte, il est encore trop tôt pour une telle décision. »